
CHARTRE DES MEMBRES DE L'ASBL

VerTT MTB School

1. COTISATION ET ASSURANCE

- Être en ordre de cotisation dès le 1^{ère} cours de la saison.
- Une assurance vélopass FCWB annuelle est comprise dans le prix de la cotisation. Celle-ci est obligatoire et fera office de carte de membre pour tous nos affiliés. L'encodage de cette assurance sera fait par nous-même auprès de la FCWB grâce aux informations que vous nous transmettez sur le formulaire d'affiliation (si première inscription) ou de réinscription (si déjà affiliés).
- Pour des raisons de sécurité, le non-respect des deux précédents points entraînera l'exclusion temporaire de votre enfant des cours de VTT.
- Les membres compétiteurs qui souhaitent une licence compétition à la place du vélopass doivent en faire la demande par mail (nico@vertt.be) en début d'année civile.

2. HORAIRES ET DEPLACEMENTS

- Le respect des horaires est essentiel par respect pour le groupe et pour une question d'organisation générale.
 - Lors de cours au départ du complexe sportif de Villers-la-Ville, il est obligatoire de stationner votre véhicule sur le parking officiel pour ensuite rejoindre l'atelier par le passage en herbe côté rue.
- Les cours se terminent la plupart du temps de manière ponctuelle mais il arrive qu'un imprévu retarde l'un ou l'autre groupe, merci pour votre compréhension.
- Lors d'une sortie en déplacement (sauf covoiturage organisé et annoncé par le club) les parents sont responsables des trajets aller-retour de leur enfant. En cas d'impossibilité merci de prendre contact avec nous une semaine avant la sortie.
- En cas d'absence prévue, merci de prévenir par mail au plus tard la veille de la leçon (info@vertt.be).

3. MATERIEL ET EQUIPEMENTS

- Le membre VerTT se présentera au cours avec un VTT en parfait état de fonctionnement : pression des pneus, freins, transmission et direction sont les points essentiels à vérifier la veille d'une leçon/sortie.
- Le biker sera équipé adéquatement en fonction des conditions météorologiques. Pour rappel le port du casque et les gants (doigts longs) sont obligatoires.
- Chaque membre aura sur lui un sac à dos adapté à la pratique du VTT contenant : de l'eau en suffisance, une collation adaptée au sport, une chambre à air adaptée à son VTT, un multi-outils ainsi que deux démontes-pneus.
- En cas de **problème mécanique léger et occasionnel** (pression pneus trop faible, chaîne non lubrifiée) il est impératif de le signaler et de se présenter 10 minutes avant le cours pour y remédier dans notre atelier.
- A la fin de chaque cours à Villers-la-Ville les membres prendrons le temps de laver leur VTT avec l'aide des moniteurs afin qu'il soit en état pour la sortie suivante.
- Pour rappel nos partenaires sont à votre service pour tous travaux d'entretiens, réparations et conseils mécaniques. Ils peuvent aussi vous aider dans le choix d'un nouveau VTT ou d'une réparation. Voir bas de page.

4. ATTITUDE ET IMAGE DU CLUB

- Nous comptons sur tous nos membres pour adopter une attitude sportive sur leur VTT lors de nos sorties. Il veillerons à rouler dans le respect des autres usagers des chemins (piétons, cavaliers,...) ainsi que de leurs compatriotes sur deux roues.
- L'asbl VerTT MTB School met en avant le caractère écologique de ses activités, ceci passe par le respect des chemins empruntés ainsi que la nature environnante.
- Les moniteurs sont là pour dispenser des enseignements sportifs et pédagogiques, soyez curieux et respectueux.
- Lors de nos sorties (randos publiques, compétitions,...) merci de représenter le club selon les principes cités ci-dessus et mis en pratique lors des cours encadrés.
- VerTT est un club sportif qui amène les enfants, adolescents et adultes à s'épanouir en pleine nature, nous faisons tout pour que nos membres apprennent progressivement à se dépasser dans le respect de chacun afin de leur transmettre le goût de l'effort et l'amusement que nous procure la pratique du VTT le tout en posant un cadre sécurisant qui favorise les apprentissages.

5. COORDONNEES GENERALES

- ASBL VerTT MTB SCHOOL :
Rue des Rotons, 36
1495 VILLERS LA VILLE

- Délégué à la gestion journalière et responsable moniteurs :
Fabian Dallemagne
0488/36.31.44
INFO@VERTT.BE

- Site web contenant toutes les informations imaginables :
WWW.VERTT.BE

- Pour nous suivre en direct (photos, événements, vidéos,...) :
<https://www.facebook.com/verttmtbscool/>

- Coordonnées bancaires banque CRELAN :
ASBL VerTT MTB CLUB
IBAN : BE68 1030 3884 5134
BIC : NICABEBB

6. LISTE DE NOS PARTENAIRES ET SPONSORS

Magasin cycle et ateliers :

- Bike Your Way**

Sponsors :

- ELEXTRA :** <http://www.elextra.be/> - Olivier Spinoit Gérant - Tél.: 0476/54.63.65 - elextra@elextra.be
- DEMOUR & FILS :** Tél : 0475/72.19.85
- KARCHER Clean Leader :** <http://cleanleader.be/> - Chaussée de Nivelles 47, 1420 Braine l'Alleud
- MICELEC :** Tél : 071/88.71.06 - 0476/91.90.62
- ND DETECT :** <http://www.nddetect.be/> - Tél : 0473/18.75.18 - info@nddetect.be

- 
- BIOK** : <https://biok.be> - Chem. du Stampiaux 2, 1435 Mont-Saint-Guibert - Tél : 010/65.16.80
 - BIORACER** : <https://www.bioracer.be/fr>
 - AMARUQ** : <https://www.amaruq-wheels.com> - Tél : 0471/85.86.23 - info@amaruq-wheels.com
 - A.C.T METTET** : <https://actmettet.be> - Tél : 071/74.29.44 - info@actmettet.be